

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

Ambition stratégique

Réponses au sondage

Contexte

- Sondage ouvert le 10 avril
- Les documents d'accompagnement comprennent l'aide-mémoire du groupe consultatif ministériel, la présentation de Blossom, les observations d'un groupe d'experts externes sur les propositions d'ambition stratégique et un podcast sur les données du PME à ce jour
- **Tous les groupes consultatifs ont répondu au sondage**

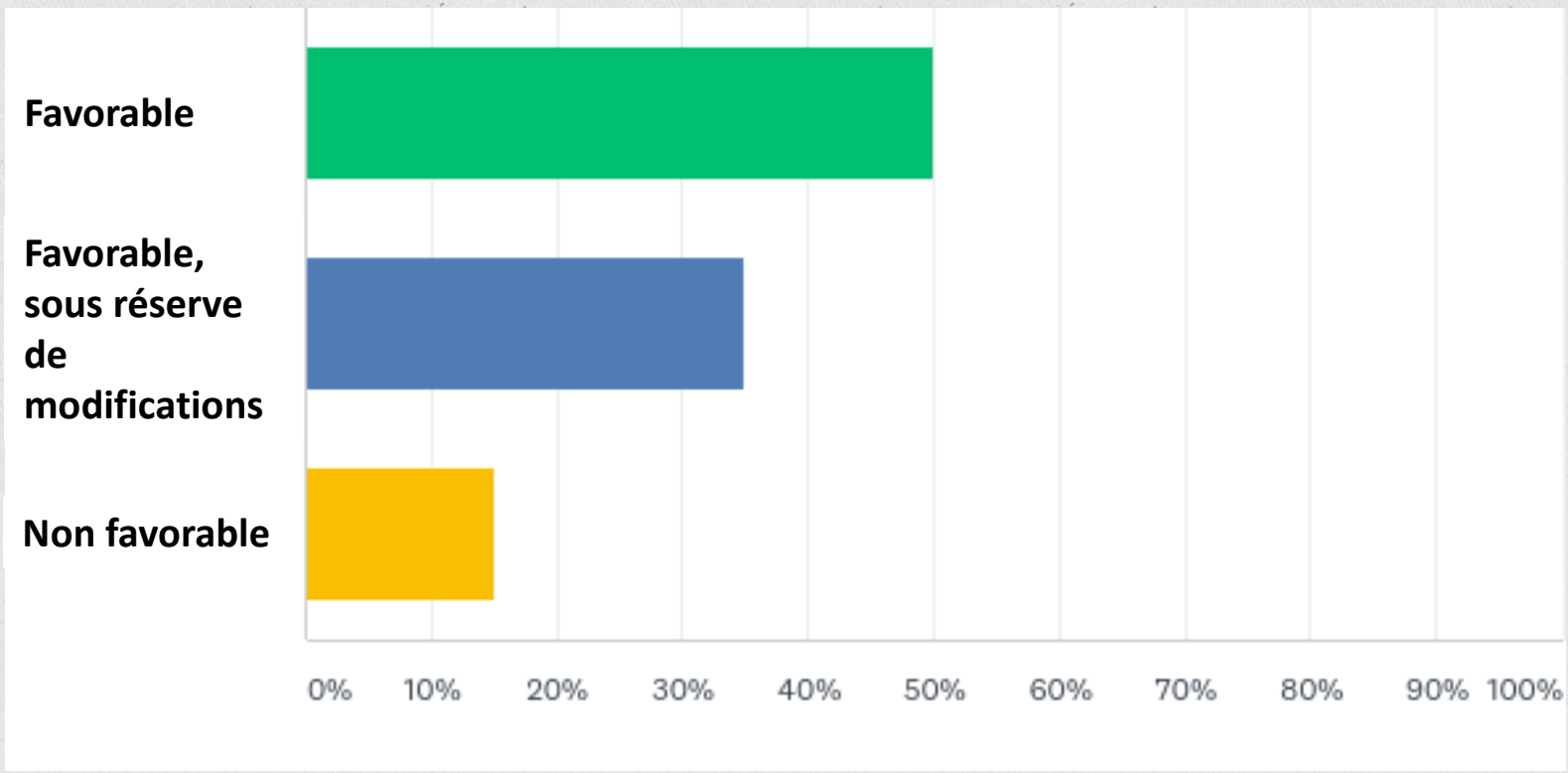
GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Vision

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

Vision : Votre groupe constitutif appuie-t-il la vision proposée pour la prochaine stratégie du PME ?

Proposition : Un monde qui investit dans une éducation de qualité pour tous les enfants afin de poser les bases d'un avenir pacifique, prospère et durable.



GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Favorable

Afrique 2

Afrique 1

Asie et Pacifique

EEMECA

Fondations privées

Amérique latine et Caraïbes

Organismes multilatéraux 3

Afrique 3

Bailleur 6 : Nous sommes généralement favorables à la vision, mais proposons d'ajouter des mots pour exprimer la vision dans l'intérêt gérable du PME, par exemple : « [Un partenariat] qui investit dans une éducation de qualité pour tous les enfants afin de poser les bases d'un avenir pacifique, prospère et durable ».

Organismes multilatéraux 2 : Nous sommes favorables à la vision. Nous proposons de remplacer les mots [afin de poser les bases d'un] par « afin de construire un ». La vision est suffisamment large pour s'appliquer au-delà de la durée de vie de la stratégie, elle est ambitieuse et alignée sur l'ensemble des ODD. Il convient de vérifier le bon alignement avec l'ODD 4.

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Observations : **Favorable, sous réserve de modifications**

Bailleur 1 : « Un monde où [investir dans] chaque [enfant] fille et garçon accède une éducation de qualité et aux compétences qui sont [est] le fondement d'un avenir pacifique, prospère et durable. »

Organismes multilatéraux 1 : Un monde qui investit dans une éducation de qualité pour tous les enfants et tous les jeunes (ou tous les apprenants) afin de poser les bases d'un avenir pacifique, prospère et durable.

OSC 3 : Un monde qui investit dans une éducation de qualité (ajouter : accessible à tous sur un pied d'égalité) (supprimer : pour tous les enfants) afin de poser les bases d'un avenir pacifique, prospère et durable.

Bailleur 3 : Vision proposée : Un monde qui investit dans le droit de chaque enfant à une éducation de qualité, dispensée dans de bonnes conditions de sécurité, afin de poser les bases d'un avenir stable (SUPPRIMER pacifique), prospère et durable. Ces modifications sont importantes i) pour garantir que le droit à l'éducation et la notion d'inclusion soient pris en compte et ii) car le lien entre l'éducation et la paix n'est pas simple et le terme « stable » est donc plus précis. Nous sommes favorables à une vision qui englobe la vaste portée de l'ODD 4, mais pensons qu'il est important (comme convenu à Nairobi) que le PME délimite son champ d'action et soit plus spécifique quant à son unique contribution à l'architecture de l'éducation. Cette vision représente un bon équilibre entre les deux.

Observations : **Favorable, sous réserve de modifications**

Bailleur 5 : Un monde qui investit dans une éducation de qualité pour tous les enfants afin de poser les bases d'un avenir pacifique, prospère et durable « pour atteindre l'ODD 4 ». Une autre solution consisterait à mentionner explicitement les mots « ODD 4 » dans le texte sur la vision, la mission ou les objectifs.

OSC 2 : Nous proposons l'énoncé suivant : « Un monde qui assure l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, afin de poser les bases d'un avenir pacifique, prospère et durable ». Il nous semble essentiel de remplacer la première partie de l'avant-projet de vision, car elle doit faire clairement référence à l'esprit et à lettre de l'ODD 4. Nous rappelons que, lors de la réunion du Conseil de décembre, le libellé convenu de l'ambition stratégique du PME, qui correspond à sa vision globale, était : « Réaffirme l'engagement du PME envers l'ODD 4 » (paragraphe 1).

Bailleur 2 : Un monde qui investit dans une éducation de qualité (accessible à tous sur un pied d'égalité) pour tous les enfants afin de poser les bases d'un avenir pacifique, prospère et durable. Nouveau texte entre parenthèses. Le lien avec l'ODD 4 devrait être clair. L'objectif prioritaire de tous les partenaires de l'éducation doit être de favoriser l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, quelle que soit l'étendue de leurs responsabilités dans l'architecture éducative.

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Observations : **Non favorable**

Bailleur 4 : Nous souscrivons pleinement à l'ODD 4 et estimons que tous les efforts d'éducation à l'horizon 2030 devraient se mobiliser autour de cet objectif. Nous plaidons donc pour que l'ODD 4 reste au cœur de la vision du PME pour la prochaine période stratégique. Le nouveau texte proposé réduit l'ambition sans ajouter de précisions (à part limiter les travaux aux enfants). Tous les ODD ont pour objet de contribuer à un avenir pacifique, prospère et durable, et l'inclusion de ces mots est donc superflue et ne renforce pas la vision. Bien que l'ODD 4 soit accepté par tous les partenaires de l'éducation, dans les faits, différentes organisations œuvrent à la réalisation de différents aspects de cet objectif. L'objectif global n'en est pas pour autant moins pertinent pour le PME ni pour les autres partenaires. La perspective de l'apprentissage tout au long de la vie de l'ODD 4 fait référence à la fois aux possibilités d'apprendre à tous les stades de la vie (du berceau à la tombe), mais aussi à la perspective de concevoir l'éducation dès le début de la vie de manière à ce que les apprenants puissent tirer parti des compétences acquises tôt dans la vie tout au long de leur existence (la lecture, l'écriture, la pensée critique sont des compétences qui permettent d'apprendre et d'acquérir de nouvelles connaissances tout au long de la vie). Il nous semble tout à fait approprié de conserver ce concept dans la vision de PME. Cela dit, si la majorité des partenaires estime que la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie est moins pertinente pour le PME, une autre solution consisterait à conserver la première partie de l'ODD 4, à savoir « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité », en ajoutant plus loin des détails sur le PME. Il est important de garder « l'accès de tous… sur un pied d'égalité », car « tous les enfants » ne souligne pas suffisamment le besoin d'une éducation permettant d'atteindre les groupes les plus en retard. Nous préférerions toutefois garder l'ODD 4 en tant que vision globale du PME.

Observations : **Non favorable**

OSC 1 : Bien que nous reconnaissions le besoin de modifier l'ancienne vision pour qu'elle s'apparente davantage à une « vraie vision », nous préférons l'ancien libellé. Le nouveau texte fait uniquement référence au financement de l'éducation et omet des termes essentiels. Le Conseil est convenu en décembre que le PME œuvre à la réalisation de l'ODD 4, même si les financements couvrent les années allant de la maternelle au secondaire. Il s'ensuit que le libellé de l'ODD 4 devrait idéalement être repris dans celui de la vision. Nous aimerions donc proposer le libellé suivant : Un monde qui assure l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, afin de poser les bases d'un avenir pacifique, prospère et durable.

Secteur privé : Nous aimerions proposer de maintenir l'accent sur l'ODD 4 et préférerions conserver la vision précédemment convenue.

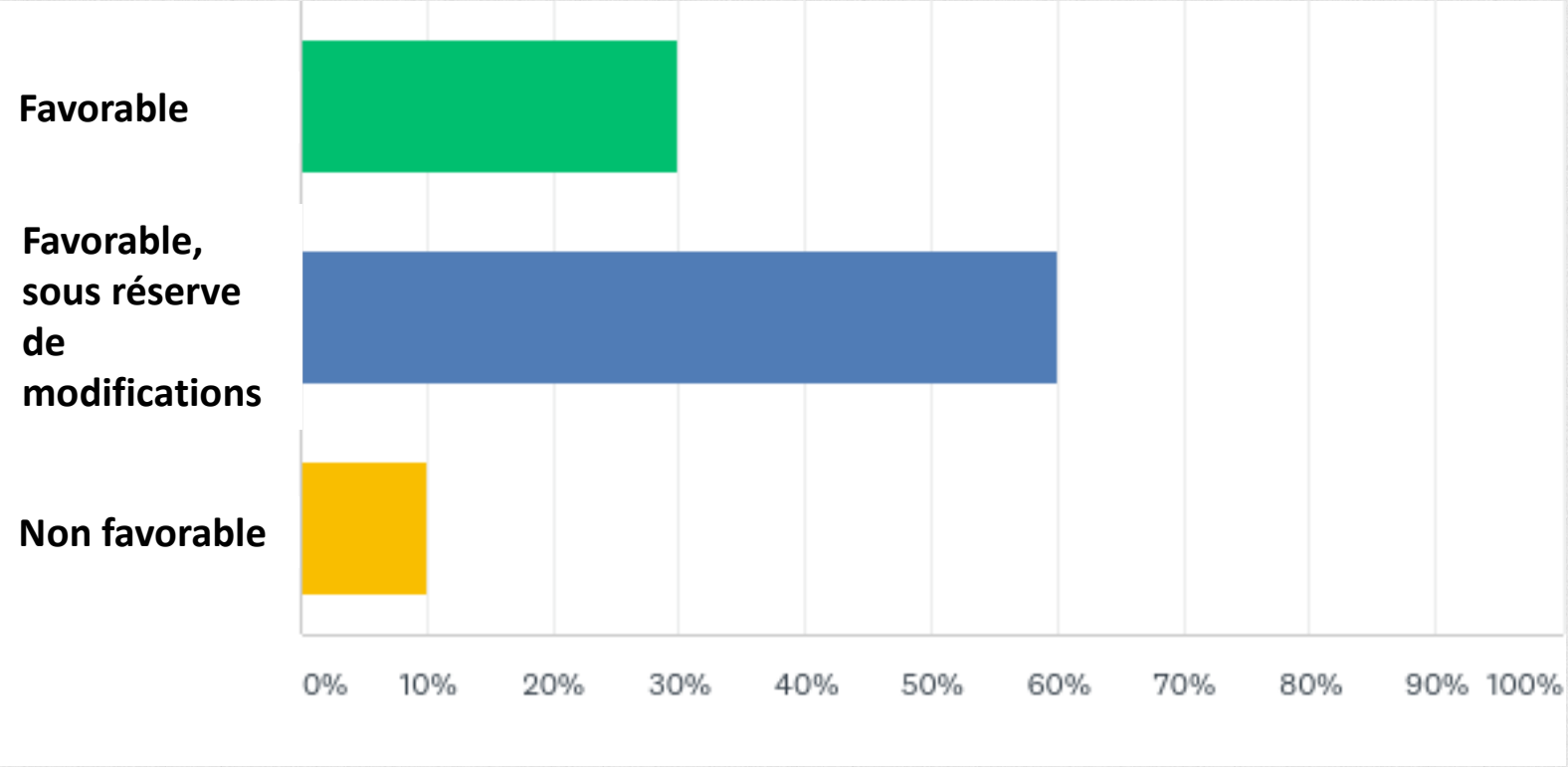
GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Mission

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

Mission : Votre groupe constitutif appuie-t-il la mission proposée pour la prochaine stratégie du PME ?

Proposition : Mettre fin à la crise de l'apprentissage en mobilisant des partenariats et des investissements qui transforment les systèmes éducatifs des pays en développement, en ne laissant personne à la traîne.



GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Favorable

EEMECA
Amérique latine et Caraïbes
Bailleur 3
Secteur privé
Organismes multilatéraux 3
Afrique 3

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Observations : **Favorable, sous réserve de modifications**

Bailleur 1 : « Mettre fin à la crise [de l'apprentissage] des apprentissages en mobilisant les partenariats multi-acteurs et les [investissements] financements qui transforment durablement les systèmes éducatifs des pays en développement, en ne laissant personne [à la traîne] de côté. »

Afrique 2 : Mettre fin à la crise de l'apprentissage en mobilisant davantage des partenariats et des investissements qui transforment profondément les systèmes éducatifs des pays en développement, en ne laissant personne à la traîne.

Afrique 1 : Notre suggestion : Renforcer le processus d'apprentissage en mobilisant des partenariats et des investissements qui transforment les systèmes éducatifs des pays en développement, en ne laissant personne à la traîne (Mettre fin à la crise de l'apprentissage en mobilisant des partenariats et des investissements qui transforment les systèmes éducatifs des pays en développement, en ne laissant personne à la traîne).

Asie et Pacifique : « Mettre fin à la crise de l'apprentissage… » – Ce début de phrase a une connotation négative ; nous proposons donc le libellé suivant : « Assurer des possibilités d'apprentissage… »

Organismes multilatéraux 1 : Mobiliser des partenariats et des investissements pour renforcer les systèmes éducatifs des pays en développement afin de garantir la participation de tous les apprenants, l'achèvement des études et l'amélioration des résultats d'apprentissage. Le renforcement des capacités des gouvernements des PDP doit être au cœur du travail du PME et figurer dans le libellé du but. L'expression « forte capacité organisationnelle » dans l'énoncé du but reflète-t-elle ce point (de quelle capacité s'agit-il) ?

Observations : **Favorable, sous réserve de modifications**

Bailleur 4 : Nous suggérons de modifier la mission proposée comme suit : « Améliorer la qualité de l'apprentissage et mettre fin à la crise de l'apprentissage, en atteignant les groupes les plus en retard, en mobilisant des partenariats, des connaissances et des financements accrus afin de transformer les systèmes éducatifs de manière à ce qu'ils concrétisent la vision. » Nous craignons que la mission proposée ne réduise le vaste programme en matière d'éducation à la fin de la crise de l'apprentissage. Bien que cette crise en soit un élément essentiel, nous proposons que la mission mentionne également la qualité de l'apprentissage. Nous proposons de supprimer les mots « des pays en développement », car ils sont trop vagues pour être retenus. La mention « financements accrus » est ajoutée, car elle est jugée essentielle. Le mot « connaissances » est ajouté pour élargir davantage le champ de notre mobilisation. La mission devrait également être conforme à l'aide-mémoire du groupe consultatif ministériel.

Bailleur 6 : Nous proposons d'ajouter des mots pour préciser que le PME mobilise ses propres leviers et que les pays en développement partenaires jouent un rôle moteur. « Mettre fin à la crise de l'apprentissage en mobilisant des partenariats, [des financements] et des investissements [pour aider les partenaires locaux à transformer leurs] systèmes éducatifs, en ne laissant personne à la traîne. »

OSC 3 : Mettre fin à la crise de (supprimer : l'apprentissage ; ajouter : l'éducation) en mobilisant des partenariats et des investissements qui transforment les systèmes éducatifs des pays en développement.

Fondations privées : Un monde qui investit dans une éducation de qualité accessible à tous sur un pied d'égalité afin de poser les bases d'un avenir pacifique, prospère, juste et durable.

Observations : **Favorable, sous réserve de modifications**

Bailleur 5 : Après avoir suivi le webinaire, nous sommes conscients de la volonté de faire référence à « une lutte » dans le contexte du PME, pour renforcer son plaidoyer et le rendre plus attractif. Cependant, la fin de la crise de l'apprentissage est bien au-delà des capacités du PME, tandis que la transformation des systèmes éducatifs des pays en développement correspond plus fidèlement à son action. Nous pensons également que l'ancien libellé « Mobiliser les énergies à l'échelle mondiale et nationale… grâce à un partenariat inclusif » correspond mieux à la façon de travailler du PME. Nous proposons donc le libellé suivant : « Favoriser la transformation des systèmes éducatifs des pays en développement afin de mettre fin à la crise de l'apprentissage grâce à des partenariats inclusifs et des investissements équitables, en ne laissant personne à la traîne. »

Bailleur 2 : (Assurer l'accès de tous à une éducation et un apprentissage de qualité, sur un pied d'égalité) en mobilisant des partenariats et des investissements qui (appuient) des systèmes éducatifs (efficaces et efficients) dans les pays en développement, en ne laissant personne à la traîne. Nouveau texte entre parenthèses. Supprimer les mots « Mettre fin à la crise de l'apprentissage ». Supprimer « transforment ». La mission actuelle prévoit que le PME s'efforce d'« offrir à tous une éducation et un apprentissage équitables et de qualité ». Nous ne voyons aucune raison d'omettre de la mission révisée un engagement aussi ferme. Nous pensons que la même phrase devrait être utilisée, en l'amendant pour tenir compte de l'ODD 4, et proposons donc d'insérer l'expression « l'accès de tous ». Nous sommes fermement opposés à la mention de la « crise de l'apprentissage » dans la mission du PME. La crise de l'apprentissage n'a pas de signification établie. Par ailleurs, la mission ne devrait pas se concentrer sur la fin de quelque chose, mais plutôt sur la promotion et le soutien. C'est pourquoi nous proposons que la mission continue d'être axée sur un résultat, à savoir « l'accès de tous à une éducation et un apprentissage de qualité, sur un pied d'égalité ». Il serait également très regrettable de supprimer les adjectifs « efficaces et efficients » pour qualifier les systèmes éducatifs, car l'efficacité et l'efficience sont au cœur de la mission du PME.

Observations : **Favorable, sous réserve de modifications**

Organismes multilatéraux 2 : Favorable, sous réserve de clarifications. L'énoncé de mission doit attirer l'attention sur ce que nous faisons pour réaliser la vision. Il est suggéré de commencer par un verbe, comme indiqué ci-dessous, et de ne pas alourdir le texte. Certains détails peuvent être abordés dans le but et les priorités. La référence à la crise de l'apprentissage a été remplacée par l'amélioration de la qualité de l'éducation, au vu des observations formulées lors du webinaire estimant que l'énoncé de mission a une connotation négative. Texte proposé : Mobiliser des partenariats et des investissements pour améliorer la qualité de l'éducation en transformant les systèmes éducatifs

Observations : **Non favorable**

OSC 1 : Nous sommes opposés à l'utilisation du mot « apprentissage » dans la vision, la mission, etc. du PME. Nous pensons que l'apprentissage ne peut pas remplacer l'éducation. Au contraire, l'apprentissage limite l'éducation à un simple apprentissage de la lecture et de l'écriture, au lieu du rôle beaucoup plus complet de l'éducation dans la formation de citoyens actifs, engagés et démocratiques qui connaissent et exercent leurs droits. Nous souscrivons à la mission existante et pensons qu'elle est appropriée.

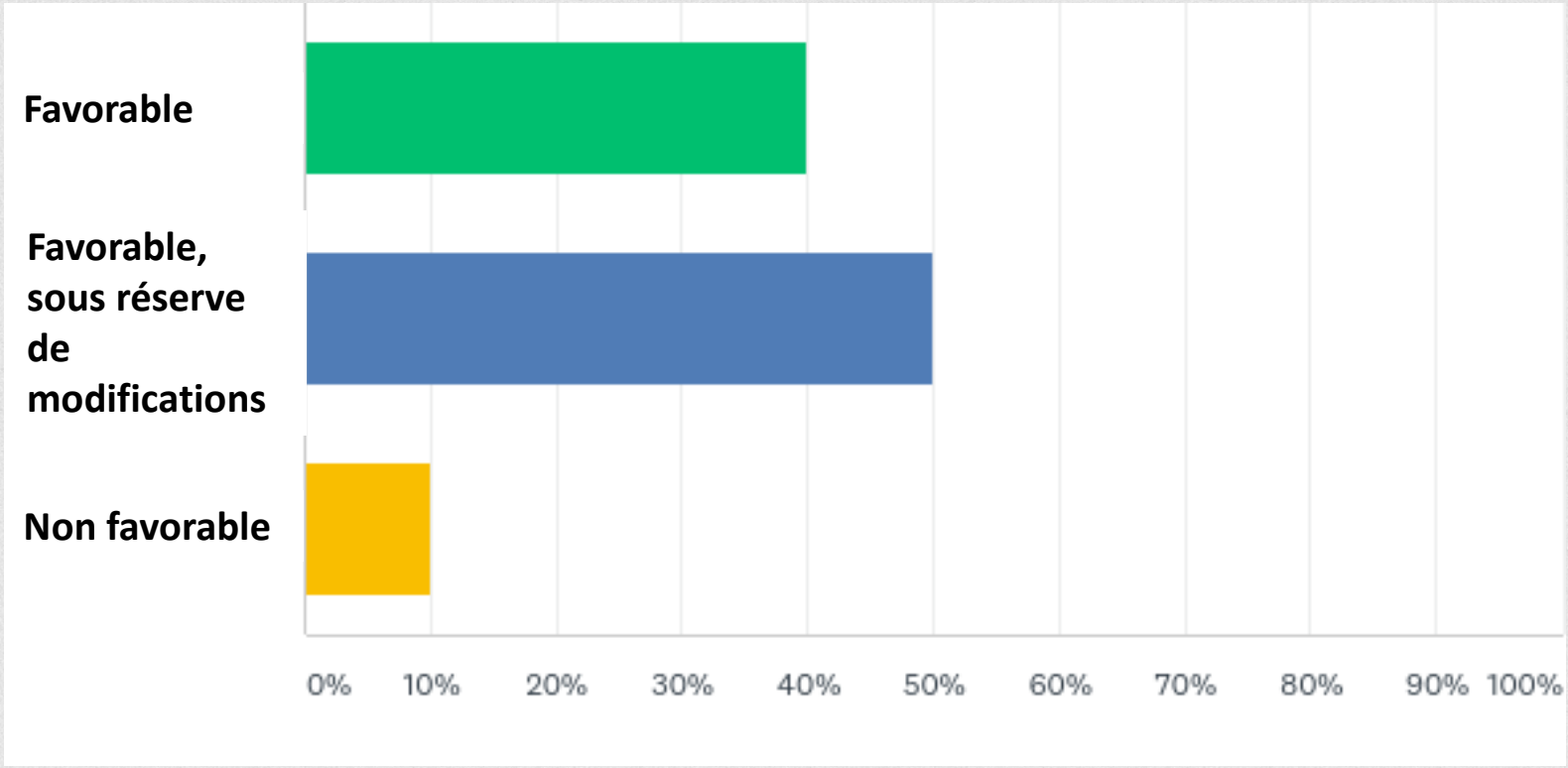
OSC 2 : Nous sommes d'avis que le projet de mission actuel est inférieur à la version existante et qu'il est également incompatible avec le libellé de la décision du Conseil de décembre reproduite aux paragraphes 3 et 4 ci-dessous : « 3. Considérant que la plus grande partie des financements éducatifs provient des ressources nationales, le PME apportera son soutien aux gouvernements nationaux dans la planification, le financement durable, le suivi et l'examen des systèmes d'éducation dans leur ensemble pour un impact à l'échelle du système basé sur le principe de ne laisser personne pour compte. 4. Reconnaissant que l'usage précis des ressources du PME sera déterminé par les données, les preuves, le dialogue inclusif et le contexte national au niveau des pays, notant l'importance de bâtir des bases solides dès le plus jeune âge, le financement de la mise en œuvre du PME se concentre sur les plus démunis et les plus marginalisés, et donne la priorité à au moins un an d'enseignement pré-primaire et 12 ans d'enseignement et de formation. » En conséquence, nos principales recommandations sont de : a) supprimer la référence à la crise de l'apprentissage. Il est inapproprié et décourageant que la mission du Partenariat commence par une déclaration négative. Elle décrédibilise également les efforts déployés par de nombreux gouvernements à travers le monde. b) Le nouvel énoncé de mission devrait reposer sur l'énoncé actuel et ajouter les éléments convenus aux paragraphes 3 et 4 susmentionnés. La nouvelle mission devrait donc mentionner : i) le financement durable ; ii) les systèmes d'éducation dans leur ensemble ; iii) les données, les preuves, le dialogue inclusif et le contexte national au niveau des pays ; iv) le fait de ne laisser personne à la traîne (serait bien placé en fin de phrase). Nous sommes d'avis que le texte de la mission doit être décidé au niveau du Conseil dans le cadre d'un processus négocié.

But

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

But : Votre groupe constitutif appuie-t-il le but proposé pour la prochaine stratégie du PME ?

Proposition : Accélérer les résultats de l'apprentissage grâce à des systèmes éducatifs équitables et inclusifs conçus pour le XXI^{e} siècle



GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Favorable

Afrique 2
Afrique 1
EEMECA
OSC 3
Amérique latine et Caraïbes
Bailleur 2
Organismes multilatéraux 3
Afrique 3

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Observations : **Favorable, sous réserve de modifications**

Asie et Pacifique : Accélérer les résultats de l'apprentissage grâce à des systèmes éducatifs équitables et inclusifs conçus pour le XXI^{e} siècle (« en améliorant le rôle de l'éducation dans le développement des compétences »)

Bailleur 4 : Nous sommes favorables au but proposé, sous réserve de modifications, et encourageons le PME à l'examiner en parallèle avec le cadre de résultats.

Bailleur 6 : Nous proposons l'ajout mineur des mots « de qualité » : « Accélérer les résultats de l'apprentissage [de qualité] grâce à des systèmes éducatifs équitables et inclusifs conçus pour le XXI^{e} siècle ».

Organismes multilatéraux 1 : Proposition : Renforcer la capacité, la réactivité et la résilience des systèmes éducatifs afin d'offrir des possibilités d'apprentissage équitables et inclusives adaptées aux besoins du XXI^{e} siècle. L'action du PME devrait rester axée sur le renforcement des systèmes. En outre, son orientation stratégique devrait inclure les incidences de la pandémie de Covid-19 sur le secteur de l'éducation – sous l'angle de la réactivité et de la résilience des systèmes éducatifs (en plus de leur force) ainsi que du besoin d'approches innovantes de l'enseignement et de l'apprentissage (enseignement à distance, STIM, etc.). Cela impliquerait également que les systèmes éducatifs soient réactifs et « conçus pour le XXI^{e} siècle ». En outre, le PME devrait donner la priorité non seulement à l'appropriation par les PDP, mais aussi à leur rôle directeur, ce qui implique de renforcer leurs capacités afin qu'ils puissent prendre l'initiative de garantir l'achèvement des études et les résultats éducatifs des apprenants.

Observations : **Favorable, sous réserve de modifications**

Fondations privées : Renforcer des systèmes éducatifs équitables et inclusifs conçus pour le XXI^{e} siècle et capables d'accélérer les résultats d'apprentissage holistique pour tous les garçons et toutes les filles. Au vu des discussions menées au sein du Conseil et du Partenariat, nous demandons que les résultats d'apprentissage holistique, liés à l'inclusion et à l'accès équitables, soient pris en compte dans l'élaboration du but (et du cri de ralliement qui en découle). Nous préconisons d'intégrer cet aspect dans le but proposé. Il ressort clairement du récent rapport du PME – Compétences du XXI^{e} siècle : Quel pourrait être le rôle du PME ? – que les PDP aimeraient recevoir des orientations et un appui du Partenariat concernant l'apprentissage holistique. Ce rapport souligne qu'il s'agit là d'une occasion importante, reconnaissant que le « prochain plan stratégique est l'occasion d'examiner cette question plus concrètement afin de garantir que les systèmes éducatifs dotent les enfants et les jeunes du large éventail de compétences dont ils ont besoin pour être des membres actifs, engagés et productifs de leurs communautés, de leurs pays et du monde globalisé ».

Bailleur 3 : But proposé : Accélérer les résultats de l'apprentissage grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs, soucieux de l'égalité des sexes et résilients

Bailleur 5 : Le mot « accélérer » évoque l'idée d'« aller vite ou plus vite ». Mais le vrai problème n'est pas d'accroître la vitesse des résultats de l'apprentissage, mais plutôt de les concrétiser. Notre suggestion : « Améliorer les résultats de l'apprentissage grâce à des systèmes éducatifs équitables et inclusifs conçus pour le XXI^{e} siècle »

Observations : **Favorable, sous réserve de modifications**

Secteur privé : Nous sommes favorables à l'inclusion du XXI^{e} siècle dans l'énoncé du but. Toutefois, nous souhaiterions également qu'une plus large place soit accordée aux petites classes, en incluant une référence explicite à au moins deux années d'enseignement préscolaire, et que le PME s'engage à allouer 10 % de son budget à l'éducation de la petite enfance. Modification proposée : « Accélérer les résultats de l'apprentissage grâce à des systèmes éducatifs équitables et inclusifs conçus pour le XXI^{e} siècle, [en commençant par au moins deux années d'enseignement préscolaire]. »

Organismes multilatéraux 2 : 1) La différence entre les trois buts initiaux et le nouveau but est l'ajout des compétences du XXI^{e} siècle. Les raisons du passage de trois buts à un but unique devraient être précisées. 2) Bien que la vision, la mission et les buts doivent être lus ensemble, il est nécessaire de préciser la manière dont les buts et les priorités abordent la question d'un avenir durable, ce qui n'est pas le cas ici. 3) Il nous semble que l'inclusion du XXI^{e} siècle dans le libellé du but a pour objet de couvrir la question du développement des compétences. Est-ce exact ? Si oui, cette question devrait être abordée dans les priorités. 4) Il nous semble que la priorité « une solide capacité organisationnelle » fait référence au renforcement du système. Est-ce exact ? Une clarification ou une reformulation sont proposées. 5) Le besoin de disposer de systèmes éducatifs résilients est plus pertinent que jamais à la lumière de la pandémie de Covid-19. Comment est-elle prise en compte dans la vision, la mission et les buts ? 6) L'évaluation est apparue comme une priorité essentielle dans tous les documents fondateurs sur l'éducation de ces deux à trois dernières années. Comment est-elle prise en compte dans les six priorités identifiées ?

Bailleur 1 : "[accélérer] Améliorer les résultats de l'apprentissage grâce à des systèmes éducatifs équitables, [et] inclusifs et efficients, conçus pour le XXIe siècle"

Observations : **Non favorable**

OSC 1 : Nous sommes opposés à l'utilisation du mot « apprentissage » dans la vision, la mission, etc. du PME. Nous pensons que l'apprentissage ne peut pas remplacer l'éducation. Au contraire, l'apprentissage limite l'éducation à un simple apprentissage de la lecture et de l'écriture, au lieu du rôle beaucoup plus complet de l'éducation dans la formation de citoyens actifs, engagés et démocratiques qui connaissent et exercent leurs droits. Nous aimons l'idée que le PME ait plusieurs buts représentant différents aspects du Partenariat.

OSC 2 : Nous sommes d'avis que le projet de but actuel est inférieur aux buts existants et qu'il est également incompatible avec le libellé de la décision du Conseil de décembre reproduite aux paragraphes 2 et 4 ci-dessous : « 2. Réaffirme l'engagement du PME en faveur de l'équité et de l'apprentissage, notamment le rôle fondamental que jouent des enseignants et un enseignement de qualité et l'importance de l'égalité entre les sexes ; 4. Reconnaissant que l'usage précis des ressources du PME sera déterminé par les données, les preuves, le dialogue inclusif et le contexte national au niveau des pays, notant l'importance de bâtir des bases solides dès le plus jeune âge, le financement de la mise en œuvre du PME se concentre sur les plus démunis et les plus marginalisés, et donne la priorité à au moins un an d'enseignement pré-primaire et 12 ans d'enseignement et de formation. » Bien que certains éléments clés des paragraphes 2 et 4 soient reflétés dans les « résultats prioritaires » proposés, ils devraient être énoncés dans le cadre des buts. C'est pourquoi nous recommandons également de conserver plusieurs buts. Les buts doivent aborder : i) « l'équité, l'inclusion et l'apprentissage, en donnant la priorité à au moins une année d'enseignement préscolaire et 12 années d'éducation et de formation » ; ii) « le rôle central de la qualité des enseignants et de l'enseignement » ; et iii) l'égalité des sexes. Nous estimons que le texte final du ou des buts doit être décidé au niveau du Conseil dans le cadre d'un processus négocié.

Observations complémentaires

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

Afrique 2 : Avec la crise sanitaire actuelle liée à la pandémie de COVID 19, la conférence d'annonces de contributions au financement du Plan prévue à la mi-2021, risque d'être hypothéquée. En effet, il est fort probable que les contributions attendues soient moins importantes. A cet effet, nous pensons que le Secrétariat du PME devrait d'ores et déjà penser à mettre en place une stratégie pour atténuer les effets de COVID 19 sur la conférence de 2021.

Afrique 1 : Les initiatives actuelles du PME sont louables et l'accent actuellement mis sur le soutien aux membres marginalisés de la communauté internationale est approprié. Les efforts devraient également se concentrer sur l'amélioration de l'accès en fournissant des financements pour le développement des infrastructures scolaires.

Asie et Pacifique : La contribution du PME au développement planifié et systématique du système éducatif des pays en développement est remarquable. Cela dit, la majorité des pays restent confrontés au problème des ressources financières nécessaires à l'éducation de tous les enfants, comme le prévoit l'ODD 4. En outre, la pandémie actuelle de Covid-19 a érigé d'énormes obstacles à l'enseignement et à l'apprentissage dans ces pays. Un financement supplémentaire pourrait donc être nécessaire pour faire face à la situation afin d'atténuer cette crise. Les stratégies pour relever ce type de défis et la stratégie PME 2025 devraient y accorder une attention appropriée. En outre, le plan stratégique devrait se concentrer sur l'élaboration de stratégies spécifiques à chaque pays pour soutenir les gouvernements et leurs priorités éducatives. Qui plus est, le solide partenariat liant les partenaires de l'éducation doit être renforcé pour réaliser la vision et le but du PME.

OSC 1 : Nous nous demandons quel est le rôle des réponses aux questions stratégiques et pourquoi le Conseil n'a pas eu l'occasion d'examiner la mission, la vision et les buts existants, hormis lors d'une brève discussion à Stockholm au cours de laquelle le sentiment général était que la mission et la vision n'avaient pas besoin de changements majeurs. Les contributions ayant donné lieu à ces suggestions ne semblent pas provenir du Conseil ni de ses groupes constitutifs, ce qui est dommage car toutes les parties du Partenariat siègent au Conseil et peuvent refléter avec précision les positions des différents acteurs.

Bailleur 4 : Vision : Nous souscrivons pleinement à l'ODD 4 et estimons que tous les efforts d'éducation à l'horizon 2030 devraient se mobiliser autour de cet objectif. Nous plaidons donc pour que l'ODD 4 reste au cœur de la vision du PME pour la prochaine période stratégique. Le nouveau texte proposé réduit l'ambition sans ajouter de précisions (à part limiter les travaux aux enfants). Tous les ODD ont pour objet de contribuer à un avenir pacifique, prospère et durable, et l'inclusion de ces mots est donc superflue et ne renforce pas la vision. Bien que l'ODD 4 soit accepté par tous les partenaires de l'éducation, dans les faits, différentes organisations œuvrent à la réalisation de différents aspects de cet objectif. L'objectif global n'en est pas pour autant moins pertinent pour le PME ni pour les autres partenaires. La perspective de l'apprentissage tout au long de la vie de l'ODD 4 fait référence à la fois aux possibilités d'apprendre à tous les stades de la vie (du berceau à la tombe), mais aussi à la perspective de concevoir l'éducation dès le début de la vie de manière à ce que les apprenants puissent tirer parti des compétences acquises tôt dans la vie tout au long de leur existence (la lecture, l'écriture, la pensée critique sont des compétences qui permettent d'apprendre et d'acquérir de nouvelles connaissances tout au long de la vie). Il nous semble tout à fait approprié de conserver ce concept dans la vision de PME. Cela dit, si la majorité des partenaires estime que la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie est moins pertinente pour le PME, une autre solution consisterait à conserver la première partie de l'ODD 4, à savoir « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité », en ajoutant plus loin des détails sur le PME. Il est important de garder « l'accès de tous… sur un pied d'égalité », car « tous les enfants » ne souligne pas suffisamment le besoin d'une éducation permettant d'atteindre les groupes les plus en retard. Nous préférerions toutefois garder l'ODD 4 en tant que vision globale du PME. Mission : Nous craignons que la mission proposée ne réduise le vaste programme en matière d'éducation à la fin de la crise de l'apprentissage. Bien que cette crise en soit un élément essentiel, nous proposons que la mission mentionne également la qualité de l'apprentissage. Nous proposons de supprimer les mots « des pays en développement », car ils sont trop vagues pour être retenus. La mention « financements accrus » est ajoutée, car elle est jugée essentielle. Le mot « connaissances » est ajouté pour élargir davantage le champ de notre mobilisation. La mission devrait également être conforme à l'aide-mémoire du groupe consultatif ministériel. Buts : Nous sommes favorables au but proposé, sous réserve de modifications, et encourageons le PME à l'examiner en parallèle avec le cadre de résultats.

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Bailleur 3 : Nous aimerions que le rétablissement post-Covid soit pris en compte dans les résultats prioritaires. Il est important que la stratégie du PME soit en phase avec la réalité actuelle et qu'il ne se contente pas de poursuivre son action comme si rien n'avait changé. L'inclusion du mot « résilient » est également importante pour cette raison. Nous serions heureux d'avoir un échange avec le Conseil sur le sens du terme « équité » au PME. Pour nous, il devrait signifier « universalisme progressif » plutôt que « répartition égale », car nous voulons voir un changement d'orientation vers le ciblage des ressources sur les plus défavorisés.

Bailleur 5 : Il est important de veiller à la cohérence de toutes les parties à chaque étape du processus, pour pouvoir approuver un programme stratégique final cohérent

OSC 2 : Les observations suivantes reflètent les points de vue des membres et membres suppléants du groupe OSC 2 siégeant au Conseil. Nous sommes préoccupés par le fait que la vision, la mission et le but du PME soient motivés par une stratégie de marque et de marketing, car cela porte atteinte à leur essence même. Leur libellé devrait reposer sur le consensus atteint lors de la réunion du Conseil tenue en décembre. En outre, ce processus devrait être mené par le Conseil, car il s'agit fondamentalement d'un exercice interne et politique qui façonnera l'élaboration des politiques éducatives au cours des années à venir.

Bailleur 2 : Les questionnaires/questions stratégiques ont bénéficié d'un niveau élevé de participation de la part de tous les groupes constitutifs du Conseil du PME. De plus, l'analyse des questions indique un consensus sur de nombreux domaines clés. Il n'est pas précisé si les résultats de ce travail ont été utilisés par les consultants lors de l'élaboration de la stratégie. Pour éviter la répétition des discussions, nous demandons respectueusement et fermement que l'élaboration ultérieure de la stratégie par le Secrétariat repose sur les réponses et le consensus obtenus. Sur le plan pratique, il n'est pas possible de souligner le texte dans le sondage, et il est donc difficile d'attirer l'attention sur les parties que nous approuvons. Nous avons conservé ces parties et avons inséré nos propositions de texte entre parenthèses. Nous espérons qu'elles sont intelligibles.

Bailleur 6 : Les propositions reflètent bien l'accord et la décision de la réunion du Conseil tenue à Nairobi (Kenya). Le Secrétariat a adopté cette décision et cet objectif et a formulé des propositions que nous soutenons globalement, avec quelques modifications mineures.

Organismes multilatéraux 1 : Concernant l'énoncé de la vision : Conformément à la Charte du PME, les partenaires soutiennent l'ensemble de l'ODD 4. Même si le PME continue de cibler l'enseignement primaire et secondaire, sa vision doit être plus large que son domaine d'action, car elle tente d'aborder l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en incluant « un avenir pacifique, prospère et durable » et la perspective d'un apprentissage tout au long de la vie adoptée dans l'ODD 4. La référence à « enfant », bien que sa définition internationale englobe toute personne de moins de 18 ans (voir la CNUDE), donne l'impression que le PME se repositionne sur la voie de son prédécesseur, l'Initiative Fast Track (FTI), avec un champ d'application limité à l'enseignement primaire et au premier cycle du secondaire. Concernant l'énoncé de la mission : La mission du PME étant essentiellement de mobiliser des partenariats et des investissements, son énoncé devrait commencer par ces mots, plutôt que par « Mettre fin à la crise de l'apprentissage ». Le principe du PME, qui consiste à se concentrer sur « les plus marginalisés et ceux touchés par la fragilité et les conflits », englobe les enfants et les jeunes non scolarisés ainsi que ceux qui sont difficiles à atteindre par les systèmes d'éducation formelle ; une réalité dans de nombreux PDP. Dès lors, l'accès/la participation et l'achèvement devraient être mis en évidence au même titre que les résultats de l'apprentissage.

OSC 3 : Concernant la vision, le corps enseignant souhaite souligner que le PME travaille à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'ensemble des systèmes éducatifs. Le Partenariat encourage de meilleurs plans sectoriels de l'éducation, qui prévoient des actions visant la formation secondaire, non formelle, technique et professionnelle ainsi que l'enseignement supérieur. Nous pensons donc que la vision devrait être l'éducation pour tous et non pas seulement « pour tous les enfants ». Des priorités peuvent toutefois être établies dans le secteur de l'éducation. Concernant la mission, compte tenu du contexte mondial actuel lié à la pandémie de Covid-19, nous pensons que l'expression « crise de l'éducation » correspond mieux à la situation que « crise de l'apprentissage ».

Secteur privé : Nous prions instamment le PME de se demander si le processus de finalisation de la vision, de la mission et du but, dans le cadre du plan stratégique, ne nuit pas à notre capacité à remplir son mandat avec efficacité et efficience pour atteindre l'ODD 4. Pour veiller à ce que 1) nous fournissions aux pays la proportion maximale des fonds du PME disponibles et 2) nous concentrions sur l'efficacité et réduisions considérablement le temps nécessaire à la mise en œuvre, nous devons faire en sorte que les processus restent aussi simples que possible et ne pas rouvrir le débat sur des questions ayant déjà fait l'objet de décisions du Conseil. De plus, si le travail de consultants externes peut être utile, il semble parfois redondant et peut être coûteux. Ainsi, plutôt que de faire appel à d'autres consultants, nous recommandons vivement que le PME se concentre sur la rationalisation des processus internes qui permettront aux membres du Conseil de parvenir rapidement à des accords sur les questions clés et au PME d'atteindre ses buts aussi efficacement que possible.

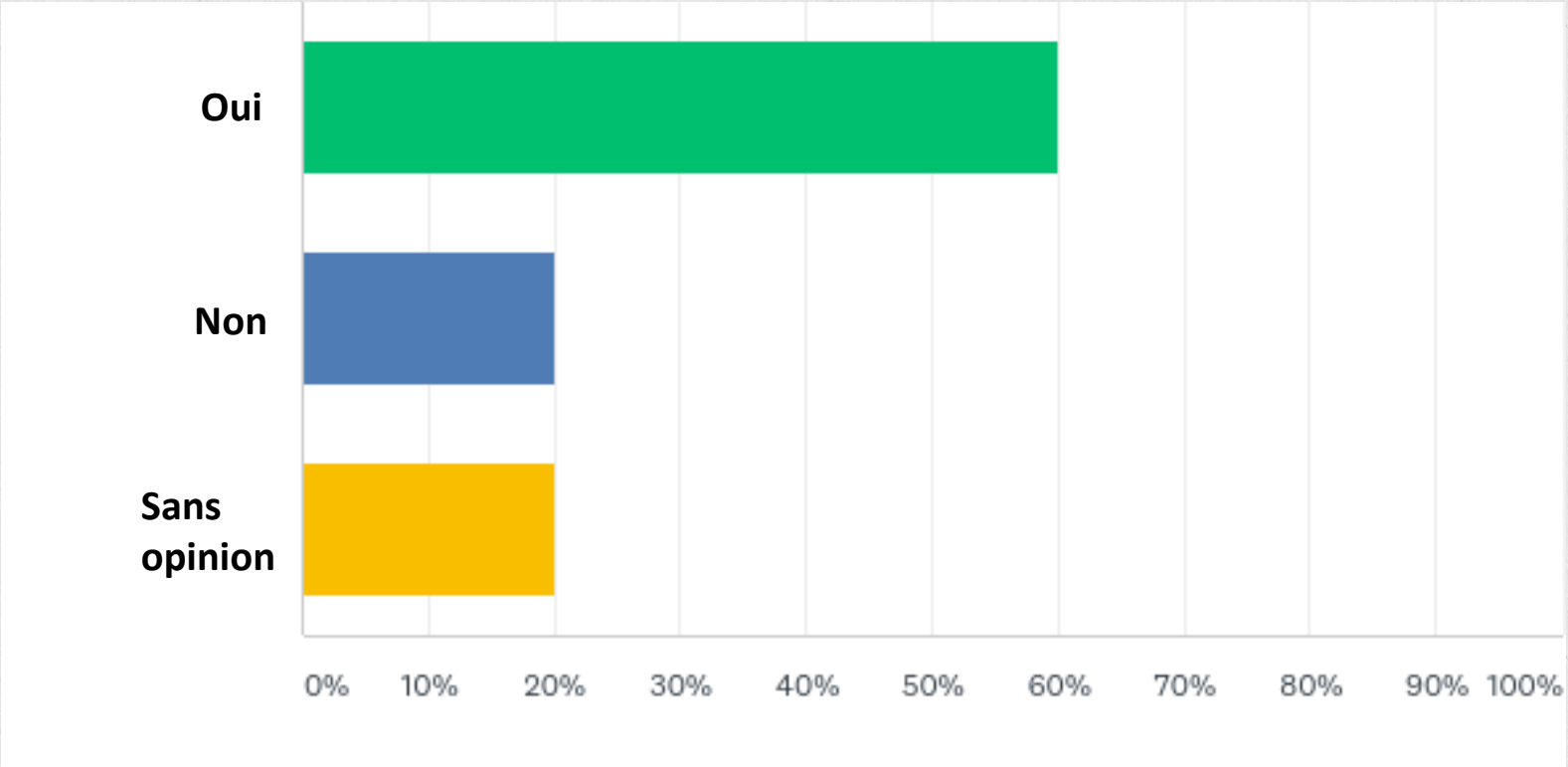
Organismes multilatéraux 2 : Nous sommes favorables à l'esprit de la vision, de la mission et du but, sous réserve de clarifications.

Fondations privées : Bien que nous soyons reconnaissants de pouvoir contribuer à ce dernier sondage, il est important que la lettre du groupe consultatif des fondations privées envoyée le 2 avril et celle à venir du même groupe et des groupes OSC 1, 2 et 3, soient prises en compte parallèlement aux observations formulées ici. Nous y avons exprimé des préoccupations concernant le processus d'élaboration de la stratégie, auxquelles il n'a pas encore été répondu de manière complète et adéquate. L'élaboration d'une nouvelle stratégie doit donner lieu à des délibérations, un dialogue et une réflexion collective approfondis, en tirant parti des compétences et de l'expertise de tous les membres du Conseil et des riches contributions des membres de ses groupes constitutifs. Ce processus devrait être fidèle à l'essence et à l'esprit du PME, qui le différencient clairement en tant que plateforme mondiale inclusive, multilatérale et multipartite de soutien à l'éducation. Bien que nous fournissions nos réponses à ce sondage, nous aimerions réitérer notre ferme volonté que le processus soit amélioré, de sorte que l'accord final sur la mission, la vision et le but soit le fruit d'une discussion de l'ensemble du Conseil d'administration plutôt que la synthèse des réponses au sondage. Les délais de réponse n'ont pas permis aux différents membres du Conseil de mener les consultations nécessaires pour exécuter consciencieusement un processus aussi important que la formulation d'une stratégie.

Cri de ralliement

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

Cri de ralliement : Le PME devrait-il selon vous adopter un indicateur de haut niveau servant de « cri de ralliement » ?



GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

“Oui”

Bailleur 1

Afrique 2

Afrique 1

EEMECA

Bailleur 6

Organismes multilatéraux 1

Fondations privées

Amérique latine et Caraïbes

Bailleur 3

Secteur privé

Organismes multilatéraux 3

Afrique 3

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Ont répondu « Non » ou « Sans opinion » à la question sur le cri de ralliement

Asie et Pacifique : Les énoncés de la vision, de la mission et des buts du PME devraient être alignés le plus étroitement possible sur ceux de l'ODD 4 afin d'éviter les chevauchements qui apparaissent souvent lors de la définition des priorités au niveau national. Cet aspect est particulièrement important pour les PMA qui manquent de ressources. Les défis posés par la Covid-19 dans le secteur éducatif aux niveaux national, régional et mondial doivent être relevés de manière adéquate par le PME dans ce nouveau contexte.

Bailleur 4 : Nous pensons qu'il n'existe actuellement pas d'indicateur pouvant servir de cri de ralliement qui équivaudrait par exemple à l'indicateur de 2 degrés utilisé dans le cadre du débat sur le changement climatique. Toutefois, si le PME souhaite adopter un tel indicateur, nous convenons qu'il devrait porter sur l'éducation des filles. Parmi les indicateurs proposés, nous soutenons uniquement « Davantage de filles achèvent le premier cycle du secondaire », car l'expression « filles pauvres » est potentiellement problématique et stigmatisante. Notre soutien est toutefois subordonné aux conditions suivantes. Dans sa forme actuelle, l'indicateur risque d'entraîner un changement d'orientation de l'éducation de base vers le premier cycle du secondaire, car il ne fait actuellement pas de distinction entre les populations marginalisées et les autres. Si nous voulons conserver cet indicateur, une distinction serait nécessaire pour veiller à ce que nous touchions les filles les plus marginalisées (par exemple, en se référant aux quintiles les plus pauvres ou en utilisant la ventilation urbaine/rurale comme indicateur de la pauvreté). Une analyse par quintile n'est pas possible avec les données des SIGE, mais le serait en utilisant les enquêtes auprès des ménages (tous les 3-4 ans). Cet aspect est important, car les données des pays les moins avancés indiquent que les filles des quintiles inférieurs ne commencent jamais l'école primaire ou l'abandonnent à un stade précoce et n'atteignent donc pas le premier cycle du secondaire. Par conséquent, si nous devions soutenir cet indicateur, il devrait soit cibler et mesurer les résultats des filles dans les quintiles inférieurs/écoles rurales, soit contenir au minimum des données ventilées et des cibles pour les quintiles inférieurs/écoles rurales en plus de celles sur l'ensemble du groupe. Concernant les options supplémentaires que le PME devrait envisager, nous l'encourageons à choisir parmi les indicateurs des ODD.

Ont répondu « Non » ou « Sans opinion » à la question sur le cri de ralliement

OSC 3 : Bien que nous estimions que l'égalité des sexes, l'équité et l'inclusion soient des buts importants, nous ne pensons pas que le PME doive définir un indicateur de ralliement avant la finalisation du plan stratégique ni pour toute la période du plan. Un tel indicateur pourrait faire partie d'un plan de mise en œuvre et de communication ultérieur, à condition de ne pas simplifier à l'extrême un défi complexe. Notre politique doit définir notre image de marque et notre communication, et non l'inverse.

OSC 1 : Nous ne sommes pas convaincus de l'intérêt d'un cri de ralliement et pensons qu'il devrait être examiné dans le cadre de travaux sur l'image de marque avant la reconstitution des ressources et non dans celui du processus d'élaboration du plan stratégique, qui ne concerne pas le marketing ou la collecte de fonds, mais plutôt l'orientation stratégique du Partenariat.

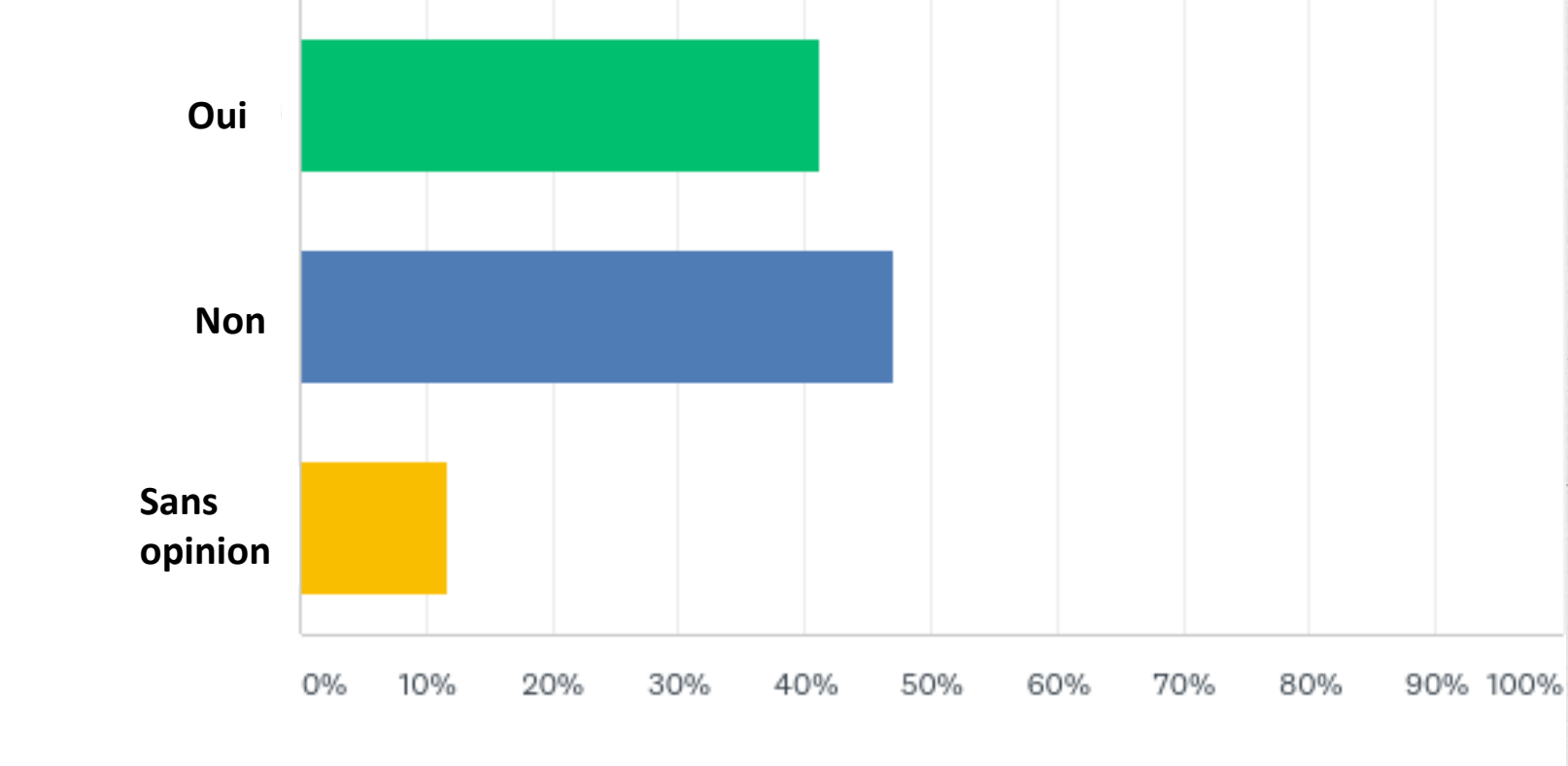
Bailleur 5 : Compte tenu des préoccupations actuelles concernant la fragmentation de l'architecture mondiale de l'aide à l'éducation, il semblerait inopportun que le PME propose son propre indicateur de ralliement. Un tel indicateur risquerait de limiter la vision holistique de l'éducation et de nécessiter d'importantes ressources supplémentaires. Nous ne sommes pas convaincus de l'utilité d'un indicateur sur les filles. Bien que l'égalité des sexes soit indéniablement une priorité, l'éducation ne concerne pas seulement les filles, et le PME doit en refléter la portée générale. Si le Conseil du PME décide d'adopter un tel indicateur, il devra reposer sur les indicateurs de l'ODD 4 et les données disponibles (plutôt que de créer des structures supplémentaires). Cette démarche devrait bénéficier du soutien de l'UNESCO. Le cri de ralliement devrait être applicable à l'ensemble du secteur et dûment refléter la vision, la mission et le but du PME (à ce jour, axé sur l'apprentissage).

Ont répondu « Non » ou « Sans opinion » à la question sur le cri de ralliement

OSC 2 : Il ne nous semble pas nécessaire de définir un unique indicateur de ralliement pour l'ensemble du plan stratégique du PME. Des cris de ralliement pourraient toutefois être adoptés pour des campagnes spécifiques limitées dans le temps ou des interventions d'urgence, telles que la reconstitution des ressources et la pandémie de Covid-19, respectivement. Quoi qu'il en soit, le débat sur les cris de ralliement pour la reconstitution des ressources devrait avoir lieu à un stade ultérieur de l'élaboration du plan stratégique.

Organismes multilatéraux 2 : Un indicateur de ralliement est utile pour le secteur de l'éducation, mais pas nécessairement pour le PME ou une autre institution. Les diverses plateformes mondiales mises en place pour assurer la coordination et la collaboration à l'échelle du secteur pourraient être utilisées pour évaluer le besoin d'un tel indicateur, définir son objectif, son public cible et élaborer l'indicateur. L'indicateur de ralliement (similaire à ceux utilisés pour le changement climatique, la pauvreté, etc.) doit être neutre en termes d'âge, de sexe, etc. pour pouvoir être appliqué dans différents contextes et dans la durée, obtenir une adhésion, une appropriation et un soutien aussi vastes que possible, être mémorable et trouver un écho auprès de divers publics.

Cri de ralliement : **Dans l'affirmative, l'indicateur servant de cri de ralliement du PME devrait-il mettre l'accent sur l'amélioration des acquis scolaires des filles pauvres ?**



GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Réponses

Oui	Non	Sans opinion
Afrique 2	Bailleur 1	Asie et Pacifique
Bailleur 4	Afrique 1	OSC 1
Eastern Europe, Middle East, and Central Asia	Organismes multilatéraux 1	
Bailleur 6	Fondations privées	
Bailleur 3	Amérique latine et Caraïbes	
Bailleur 2	Bailleur 5	
Afrique 3	Secteur privé	
	Organismes multilatéraux 3	

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Le PME devrait-il songer à d'autres options ?

Bailleur 1 : Le cri de ralliement doit à la fois permettre de refléter l'action concrète du PME auprès du grand public et de rallier le plus d'acteurs autour du PME. Il doit donc être symbole d'unité. A cet égard, la préférence de DONOR 1 serait de privilégier un indicateur choisi parmi les indicateurs de l'ODD4 (en particulier ceux des cibles 4.1.1 et 4.6.1 (4.1.1. Pourcentage d'enfants et de jeunes : (a) en 2e ou 3e année d'études ; (b) en fin de cycle primaire ; et (c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en (i) lecture et (ii) mathématiques, par sexe; et 4.6.1. Pourcentage de la population d'une tranche d'âge donnée atteignant au moins un certain niveau de maîtrise de compétences fonctionnelles en matière (a) de lecture et d'écriture et (b) de calcul, par sexe). En tout état de cause, il est indispensable aux yeux de DONOR 1 que l'indicateur retenu soit construit autour de l'acquisition des connaissances tout en intégrant bien la dimension de genre. En effet, l'éducation des filles constitue un indicateur extrêmement pertinent pour mesurer l'inclusivité d'un système et les progrès réalisés. A cet égard, le pourcentage de filles qui achèvent le 1er cycle du secondaire est un excellent indice de ces progrès et de la dimension qualitative recherchée.

Afrique 2 : Face à la pandémie de COVID 19, le PME pourrait envisager un report en 2022 de la conférence de reconstitution des ressources annoncée pour mi-2021. Cela a l'avantage de permettre aux donateurs de mobiliser davantage de ressources après COVID 19 .

Afrique 1 : Prendre en compte tous les enfants scolarisés, quels que soient leur race, leur sexe, leur croyance, leur handicap ou leur situation socioéconomique.

Le PME devrait-il songer à d'autres options ?

Organismes multilatéraux 1 : Nous sommes favorables à un indicateur de ralliement de haut niveau pour le Partenariat et appuyons la priorité accordée à l'égalité des sexes dans la prochaine stratégie du PME. Nous pensons cependant qu'un indicateur servant de cri de ralliement devrait d'abord être convenu au niveau de la plateforme multilatérale sur l'éducation (MEP) plutôt que de laisser différentes organisations sélectionner et promouvoir leurs propres indicateurs de ralliement (par exemple, la Banque mondiale sur la pauvreté des apprentissages ou le PME sur les résultats d'apprentissage des filles). Une telle évolution pourrait conduire à la dispersion des efforts communs de sensibilisation et à un nouveau cloisonnement de l'architecture mondiale de l'éducation. De fait, lors de la première réunion de la plateforme, les directeurs sont convenus de lancer un plaidoyer commun afin d'attirer une plus grande attention politique et d'augmenter le financement national et international en communiquant des données convaincantes. Deuxièmement, si le PME adopte des indicateurs servant de cri de ralliement pour l'éducation, ils devraient être pleinement alignés sur le cadre de suivi de l'ODD 4, indicateurs compris. Le choix des indicateurs est à la fois politique et technique. Bien que nous soutenions la priorité accordée par le PME à l'égalité des sexes, il est généralement préoccupant qu'un indicateur servant de cri de ralliement (l'apprentissage des filles) puisse devenir LA priorité du financement du PME, comme la scolarisation primaire pour tous l'avait été pour l'Initiative Fast Track. D'autre part, si le PME se concentre sur « les plus marginalisés et ceux qui sont touchés par la fragilité et les conflits » (« Les principes demeurent valides »), les enfants et les jeunes non scolarisés ainsi que les populations touchées par les conflits ne devraient-ils pas être le point focal de l'indicateur servant de cri de ralliement ? Troisièmement, l'indicateur devrait être sélectionné et défini en étroite collaboration avec l'Institut de statistique de l'UNESCO, en tant qu'organisme dépositaire des indicateurs de l'ODD 4. L'action du PME étant axée sur l'équité et l'égalité des sexes, un indice de parité (entre les sexes) en matière d'accès/de participation, d'achèvement et d'apprentissage devrait être envisagé si un cri de ralliement est adopté ; et les résultats d'apprentissage des filles non scolarisées ne devraient pas être ignorés.

Le PME devrait-il songer à d'autres options ?

Fondations privées : Nous nous félicitons des efforts déployés pour établir un cri de ralliement, tout en reconnaissant le risque ou le compromis que représente une telle approche au vu de notre vaste mandat. Il est également fort préoccupant que les propositions initiales soient axées sur l'accès – compte tenu de tout ce que nous avons appris sur les dangers associés – et sur une tranche de la population. Si l'accès reste une préoccupation essentielle, nous recommandons également de mettre très clairement l'accent sur les résultats d'apprentissage. Il sera de plus en plus important que le PME prévoit dans sa stratégie des moyens novateurs de poursuivre son mandat concernant l'amélioration de l'accès, tout en visant l'équité et des cibles en matière de résultats d'apprentissage équitables pour le plus grand nombre d'enfants. Nous pensons également que la discussion et la décision finale sur le cri de ralliement devraient avoir lieu après la décision du Conseil sur la stratégie. Le cri de ralliement devrait naturellement découler de la stratégie plutôt que la précéder. En ce qui concerne les suggestions actuelles, elles semblent se concentrer sur une priorité thématique (même si nous reconnaissons qu'il s'agit d'une priorité de la majorité des bailleurs et d'un indicateur indirect à l'échelle des systèmes). Les suggestions formulées ne sont pas assorties de mesure spécifique comme cela est suggéré. L'utilisation du mot « pauvre » réduit l'exclusion à une question de pauvreté, ce qui n'est pas strictement le cas. Nous sommes d'avis qu'un slogan, s'il est élaboré, pourrait évoquer un thème d'inclusion plus large. Par exemple : Cinq sur cinq (en référence à la statistique selon laquelle 1/5 des enfants dans le monde ne sont pas scolarisés, alors que l'objectif est d'arriver à 5/5 – au niveau des écoles, de l'apprentissage, de l'accès à la qualité, 5/5 filles, etc.).

Amérique latine et Caraïbes : Dans les Caraïbes, les résultats des filles sont supérieurs à ceux des garçons à tous les niveaux d'enseignement. La question de l'accès des filles à l'éducation n'est pas universelle dans toutes les régions… nous respectons toutefois que les écarts mondiaux sont suffisamment importants pour en faire un impératif mondial. Il serait bon de tenir compte des nuances dans les différentes régions, à condition que leurs mesures soient conformes aux principes clés de l'inclusion et de l'équité.

Le PME devrait-il songer à d'autres options ?

Bailleur 3 : Oui, nous pensons que le PME devrait établir un indicateur servant de cri de ralliement et nous serions favorables à ce qu'il soit axé sur les niveaux d'apprentissage des filles marginalisées, qui représentent une bonne mesure de l'efficacité globale du système éducatif. Nous préférons « marginalisé » à « pauvre », afin de mieux tenir compte des chevauchements au niveau des désavantages. Nous serions favorables à cette initiative, qui témoignerait de l'engagement du PME à intégrer l'égalité des sexes dans le modèle. Conscients des inquiétudes que suscite la prolifération des indicateurs, nous serions également favorables à l'utilisation ou à la modification des indicateurs existants, tels que la cible sur la pauvreté des apprentissages. Par exemple : « Chaque fille et chaque garçon devrait être capable de lire à l'âge de 10 ans. » (Notez que le texte original est « Tous les enfants », mais que nous avons utilisé « Chaque fille et chaque garçon » pour souligner l'aspect sexospécifique). Il nous semble important de fournir une cible spécifique pour améliorer la visibilité du PME. Nous pensons que les craintes des partenaires concernant un changement d'orientation ne sont pas fondées, car la cible servirait strictement d'outil de sensibilisation.

Secteur privé : Nous reconnaissons la nécessité d'élaborer un indicateur de ralliement, en particulier pour accroître la visibilité du PME et de sa mission en dehors du monde de l'éducation. Pour atteindre efficacement ce but, nous avons besoin d'un indicateur simple et facile à retenir. Les trois options proposées – 1) « En finir avec la pauvreté des apprentissages pour les filles pauvres » ; 2) « Les filles pauvres sont plus nombreuses à apprendre » ; ou 3) « Davantage de filles achèvent le premier cycle du secondaire » – se concentrent trop étroitement sur l'éducation des filles et ne reflètent pas suffisamment ni précisément la portée des travaux du PME. Le secteur privé aimerait proposer un indicateur qui reflète l'accent mis sur une éducation conçue pour le XXI^{e} siècle, comme le suggère la vision proposée. Nous proposons d'étudier les indicateurs élaborés par la Commission de l'éducation et GBC-Education sur les compétences de base de la main-d'œuvre. L'un des principaux indicateurs utilisés est « Tous les enfants sont en bonne voie pour terminer leurs études secondaires et acquérir des compétences de base d'ici à 2030 ». Cet indicateur est facile à comprendre, prend en compte l'apprentissage et, bien que simple et non exhaustif, peut frapper l'imagination et permettre des comparaisons entre les régions et les pays.

Le PME devrait-il songer à d'autres options ?

Organismes multilatéraux 3 : Aligner le cri de ralliement sur le but déclaré en matière d'apprentissage.

Afrique 3 : taux de transition en dehors du milieu scolaire

Bailleur 6 : Nous reconnaissons la valeur d'un indicateur servant de cri de ralliement pour susciter l'intérêt des personnes extérieures au secteur de l'éducation, tout en préservant la souplesse et la richesse des résultats du PME. Celui-ci devrait utiliser des indicateurs existants, convenus à l'échelle mondiale. Il ne devrait pas créer de nouvel indicateur, mais plutôt utiliser les indicateurs existants tels que l'ODD 4.1.1 ou l'indicateur de pauvreté des apprentissages de la Banque mondiale. L'indicateur doit : a) avoir une crédibilité empirique et reposer sur des données probantes ; b) déjà bénéficier de l'engagement et du soutien des principaux partenaires ; c) être en rapport avec les travaux du PME à l'échelle mondiale ; et d) reposer sur le cadre de résultats du PME. Outre l'indicateur servant de cri de ralliement sur l'éducation des filles, nous proposons l'ajout d'un éventuel deuxième indicateur de ralliement tenant compte des résultats d'apprentissage des garçons et des filles dans les petites classes, dans le cadre de l'indicateur 4.1.1 ou de l'indicateur de pauvreté des apprentissages.